***Pour diffusion immédiate***

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**PRÉVENTION DE LA RADICALISATION AU QUÉBEC : LE CPRMV ET LE CIUSSS DU CENTRE-OUEST SIGNENT UN PROTOCOLE D’ENTENTE**

**Montréal, le 13 octobre 2020.** — Le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV) et le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Ouest de l’île de Montréal (CIUSSS) joignent leurs expertises par la signature officielle d’un protocole d’entente. Ce cadre d’intervention permettra d’assurer une ré­ponse concertée aux phénomènes de radicalisation menant à la violence sur l’ensemble du terri­toire de la province de Québec.

**Un protocole d’entente pour agir, prévenir, détecter et vivre ensemble**

La signature du protocole s’inscrit dans la droite ligne des orientations énoncées dans le Plan d’action gouvernemental 2015-2018 intitulé *La radicalisation au Québec : agir, prévenir, détecter et vivre ensemble*. *« Notre centre a une approche multidisciplinaire et il est important pour nous de reconnaitre les acteurs de prévention complémentaires à notre mission »*, précise madame Roselyne Mavungu, directrice générale du Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence. Elle estime que le CIUSSS et son équipe clinique Polarisation ont une approche spécialisée qui complète bien celle du CPRMV en matière de radicalisation. « *Nous mettons en commun nos forces afin de rendre nos actions proactives et efficaces,* » explique-t-elle.

**Objectifs du protocole d’entente**

Le protocole signé entre le CPRMV et le CIUSSS traite spécifiquement des enjeux de confidentialité et de responsabilités. Il vise à :

* **Clarifier les mandats et les champs d’action des parties;**
* **Favoriser une complémentarité des offres de services d’accompagnement, de soutien et d’intervention menés par les parties au regard des situations individuelles ou collectives associées à la radicalisation menant à la violence;**
* **Assurer une fluidité et une continuité des trajectoires de services en matière de radicalisation;**
* **Clarifier le mode de fonctionnement quant à l’échange de l’information autorisée suivant les termes du protocole d’entente.**

**Une complémentarité gagnante pour les partenaires et les usagers du Québec**

Selon la présidente-directrice générale adjointe du CIUSSS du Centre-Ouest de l’île de Montréal, madame Francine Dupuis, « *le CPRMV a une approche communautaire qui permet de développer un lien de confiance envers le système de la santé*. » « *Au regard des enjeux de radicalisation menant à la violence et des questions de santé mentale, la complémentarité des actions est justifiée entre l’équipe clinique Polarisation de notre CIUSSS et le CPRMV,* » rappelle madame Dupuis.

Cette complémentarité est nécessaire dans les trois cas suivants :

1. **Avis consultatif d’une situation visée**
2. **Transfert d’une situation visée**
3. **Portrait conjoint et intervention concertée d’une situation visée**

Le consentement de l’usager est exigé dans toute situation de transfert et la participation au programme est volontaire. Le CPRMV et le CIUSSS assurent la protection des renseignements personnels et la confidentialité. Le protocole d’entente présente en détail les modalités de collaboration entre le CPRMV et le CIUSSS en tenant compte des besoins des usagers du Québec. Il est valide pour un an renouvelable.

**À propos du CPRMV et du CIUSSS du Centre-Ouest de l’île de Montréal**

Le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence est soutenu par la Ville de Montréal et le ministère de la Sécurité publique du Québec. Le CPRMV utilise l’éducation, la sensibilisation et la prévention pour renforcer la résilience des individus les plus vulnérables. Il favorise l’accompagnement communautaire et le vivre-ensemble plutôt que l’exclusion sociale.

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Ouest de l’île de Montréal fournit aux bénéficiaires des soins répondant aux besoins particuliers de chaque usager. L’équipe clinique Polarisation du CIUSSS offre des consultations directes et volontaires incluant une évaluation, un suivi psychologique et psychosocial aux personnes et aux familles ayant besoin d’une intervention relative à une problématique reliée à la radicalisation menant à la violence.

—30 —

Sources :

**Roselyne Mavungu**

Directrice générale

**CPRMV**

Téléphone : +1 514 687-7141

Courriel : info@info-radical.org

Site Internet : [www.info-radical.org](http://www.info-radical.org)

**Carl Thériault**

Spécialiste en relations avec les médias

**CIUSSS du Centre-Ouest de l’île de Montréal**

carl.theriault.ccomtl@ssss.gouv.qc.ca

Site Internet : [www.ciussscentreouest.ca](http://www.ciussscentreouest.ca)